LES BONNES MAISONS

PHARMACIES

[illegible] Lebrunot, 10, rue de Chaillot.
[illegible] Remigues, 7, rue des Halles.
[illegible] Spécialités, 29, rue des Lombards.
[illegible] Continentale Leigrand, 116, boulevard Haussmann.
[illegible] 10, rue des Deux-Ponts.
[illegible] 1re classe, dentifrice, 70, boulevard [illegible]
[illegible] du Dr Jalliet, 56, rue de Douai.
[illegible] Anglaise Clerfond, 23, rue des Capucines.
[illegible] Laferon, 141 rue Montmartre.
[illegible] d'Aboukir. Carreau, 92, rue d'Aboukir.

ALAMBICS DEROY
DEROY FILS AINÉ [illegible] PARIS

NORMANDIN, ingénieur
[illegible] Rue Gouffier, 9, Paris

Cabinet ROBERT
Transmission d'offices ministériels, et Cabinet d'affaires.
ROBERT, 6, Chaussée d'Antin, PARIS

ENDUITS L. CARON
contre l'humidité des murs, plâtres frais
PEINTURE SUR CIMENTS
CARON, r. du Cherche-Midi, 58, Paris
Couleurs et Vernis

HOMMES PLUS D'IMPUISSANCE
Appareils Electro-Métallico Mécaniques du F. BORSODY. Port imperceptible. Guérison immédiate et assurée sans aucun médicament. — Approuvés par la Société de Médecine de France. Médailles d'Or et d'Argent aux Expositions Universelles de Bruxelles, Paris, Gand et Nice. [illegible] CONTRE 50 CENTIMES
[illegible] F. Borsody, 3, r. de Moscou, Paris.

Combeau 26, rue de Provence Paris, offre des ca-[illegible] sur hypothèques. Intérêts de 3 fr. 50 à 4 fr. 50. Prêts sur toutes garanties légales. [illegible] prête sur bonnes créances. Nues-propriétés, Usufruits, Droits successifs, fait [illegible] immédiates. Plusieurs millions à [illegible]

HEBERT. 54 Faubg.St.Denis
Chemises sur mesure.
Blanches 3f,50
à plis 6f,50
en modèle essai
et fait avant la commande
Maison de confiance fondée en 1878.

EMBALLAGE EXPÉDITION EXPORTATION
Mise de Meubles en Couleurs

MILGREDER Fres
VOIE DE FER CAMIONNAGE — VOIE DE TERRE MISE EN WAGON
17, Rue de Montreuil, 17
— PARIS —

Société des Colis-Postaux-Primeurs
47, RUE JOUBERT, PARIS
Expédition directe de chaque pays d'origine de tous produits d'alimentation et comestibles fins.
Tarif envoyé sur dem., avec remboursement du timbre-poste employé pour la demande.

Cycles Phénix (Gros)
Pour finir la saison, la maison met en vente avec 25 0/0 de rabais ses superbes bicyclettes en pneumatique de marque à 145, 175, 200 et 250 fr.
Les mêmes en caoutchouc creux de 32 mill. 10 % de diminution.
Elle recommande également ses bicyclettes en [illegible] ou cannelés à 250 fr.
Demander le CATALOGUE à M. Ch. Piazolles, directeur, 8, rue Louis-Blanc, Paris.
FACILITÉS DE PAIEMENT

A JEANNE d'ARC
FLEURS ARTIFICIELLES
pour Églises et Appartements
Plantes stérilisées. - Fournitures et Apprêts
44, r. du Bac, Paris [illegible]
Envoi franco des Catalogues illustrés

Chambre il n'y a pas assez d'hommes connaissant l'agriculture et dévoués à ses intérêts. Les questions agricoles feront donc l'objet principal des préoccupations de ce candidat, s'il est élu. Il s'agit aujourd'hui, de savoir si les cultivateurs de l'arrondissement, et en général, les habitants des communes rurales, vivant tous, directement ou indirectement, de la terre, veulent donner leurs suffrages au politicien, au donneur d'eau bénite de cour, au socialiste, M. Treignier, ou à l'homme pratique, au républicain sincère, au candidat agricole, M. Lacoin. Pourraient-ils hésiter un seul instant?

Au Conseil supérieur de l'Agriculture

Suspension des droits de douane

Hier, après-midi, sous la présidence de M. Méline, le conseil supérieur de l'agriculture s'est réuni pour examiner la situation du commerce des blés.

M. le président du conseil expose la situation. Il s'agit des mesures à prendre pour remédier aux conséquences de la hausse des blés; cette hausse a plusieurs causes: une récolte déficitaire en France et dans les autres pays producteurs de blé. Tant que les autres cours n'ont pas dépassé une certaine limite le gouvernement a maintenu les droits de douane; mais la situation s'est aggravée par suite de la guerre hispano-américaine, et la spéculation s'est exercée et a fait monter les cours.

Il résulte des renseignements qui lui ont été fournis qu'il existe encore en France des approvisionnements en blé relativement importants; mais il convient de remarquer qu'une partie de ces approvisionnements a été déjà vendue par la culture. Ce qui reste entre les mains des agriculteurs n'est pas considérable, et M. le président du conseil estime que les cours se maintiendront encore à un prix assez élevé pour que les détenteurs actuels ne soient pas lésés.

Le stock qui existe à l'intérieur ne permettrait pas d'atteindre la prochaine récolte. On sera obligé de faire appel aux importations étrangères, et ici on se trouve en présence d'un grave danger, car il ne faut pas perdre de vue que certains pays d'Europe, moins favorisés que le nôtre, n'ont pas d'approvisionnements et ont besoin pour leur alimentation de faire entrer de grandes quantités de blés.

Tant que le gouvernement a pu croire qu'il s'agissait d'une hausse factice, il a résisté au courant ainsi qu'il l'a fait déjà, avec raison, l'année dernière, dans l'intérêt de la production nationale; mais aujourd'hui que la hausse persistante des blés a amené le renchérissement des farines et du pain et que des cours menaçants pour l'alimentation publique ont été atteints, il est de son devoir de sauvegarder les intérêts généraux du pays et de faire usage des dispositions que le législateur a souvent introduites dans la loi en vue de suspendre les droits de douane. La limite que M. le président du conseil avait envisagée lors de la discussion des tarifs de douane est aujourd'hui atteinte et le gouvernement estime qu'il y a lieu de prendre les résolutions que comporte la situation. Il demande au conseil de se prononcer, après examens, sur les mesures à prendre.

M. de Vogüé, président de la Société des agriculteurs de France, estime qu'au nom de l'intérêt général et en présence de la situation exceptionnelle dans laquelle on se trouve, l'agriculteur peut faire momentanément le sacrifice des droits de douane, mais à la condition que les mesures nécessaires soient prises pour que les consommateurs aient le bénéfice de la mesure et pour que cette dernière, si elle est prise, soit limitée au temps voulu, afin que la prochaine récolte n'ait pas à redouter la concurrence étrangère. Sous cette réserve, il est tout prêt à faire au bien public le sacrifice demandé à l'agriculture.

MM. Bernard, président du comice agricole de Meaux, et Maringe, président de la Société des agriculteurs de la Nièvre sont du même avis.

M. Graux, député, expose que le département du Pas-de-Calais a encore des approvisionnements importants; mais il reconnait que le cas n'est pas le même pour un grand nombre d'autres départements. Il déclare se rallier au projet de la suppression des droits sous les mêmes réserves qui ont été formulées par M. de Vogüé.

M. Viger dit qu'il représente une région qui, comme le Pas-de-Calais, a encore une notable quantité de blé à vendre et à cet égard il était pour sa part hostile tout d'abord à toute suppression des droits; mais devant les déclarations de M. le président du conseil et celles des représentants autorisés de l'agriculture il se rallie, dans l'intérêt du consommateur, à l'opinion de M. Graux à la condition que les précautions seront prises pour garantir la récolte future contre la dépréciation des prix que pourrait causer la spéculation et que la suspension des droits soit aussi limitée que possible.

M. Tisserand se prononce dans le même sens. Il importe de prendre d'urgence les mesures destinées à faciliter l'importation en France des blés nécessaires à la consommation jusqu'à la prochaine récolte.

Après l'échange des observations qui précèdent et après avoir résumé la discussion, M. le président a mis aux voix les trois propositions formulées.

1° *A l'unanimité*, le conseil estime qu'il y a lieu de modifier les droits de douane sur les blés.

2° *A l'unanimité*, le conseil vote la suspension totale des droits actuels;

3° *A l'unanimité*, le conseil émet l'avis que la suspension des droits de douane n'ait d'effet que jusqu'au 1er juillet prochain.

CHRONIQUE D'AUJOURD'HUI

On a parlé cette semaine d'un fait très important. Le cardinal Rampolla aurait approuvé le projet des délégués catholiques au congrès de Zurich, tendant à la création d'une « Union internationale des groupes ouvriers catholiques ».

Je ne veux émettre ici qu'une simple opinion; mais l'internationalisme des travailleurs ne me semble pas aussi absurde qu'on a bien voulu le dire.

Tout notre mal économique ne vient-il pas de la liberté que nous avons laissée au capital. C'est lui qui a tué le petit commerce par la surproduction; c'est lui qui a voué le travailleur au chômage; nous lui devons la suppression de la liberté d'association, car il convient d'entendre par le capital la théorie du libéralisme économique qui le représente.

Aujourd'hui, le capital a pris une forme que les anciens n'avaient pas connue. Il est devenu international; et son influence n'est point limitée aux frontières d'un pays, et c'est sur tout une catégorie de travailleurs, dispersés sur la surface du globe, qu'elle peut s'exercer.

De plus, le développement des industries dans chaque pays et la facilité des moyens de communication qui nous amène de partout des ouvriers étrangers sont désormais, pour le travail, des dangers dont ne pourrait pas le protéger l'association restreinte aux coutumes anciennes.

Puisqu'il y a une concurrence internationale du capital, il doit y avoir une entente internationale du travail pour se préserver contre les surprises de la spéculation et de l'agiotage.

Et cela ne saurait empêcher la fidélité au drapeau, le respect des traditions nationales, un profond attachement à sa croyance et l'amour de sa patrie.

L'union des peuples, dans le sentiment d'une même fraternité, peut-elle se confondre avec l'acte d'un traître livrant son pays à l'ennemi.

Les socialistes ont fait de l'internationalisme un cri de révolte contre la patrie; c'est là qu'est leur tort. Croyez qu'il est possible de christianiser l'internationalisme.

***

Nous avons à enregistrer cette semaine un nouveau crime social: un double suicide. Deux jeunes gens qui croyaient s'aimer, ont rêvé un instant que mille obstacles allaient s'opposer à leurs espérances. Un moment, dans cette somnolence, leur est apparu le tableau, déjà plusieurs fois tracé par les journaux, d'un suicide à deux, où l'on s'unit dans la mort ne pouvant pas s'appartenir dans la vie.

Ces deux malheureux ont vu, dans cet acte de folie, la conclusion naturelle du roman qu'ils vivaient. Qui leur avait enseigné et répété cette triste histoire? Nous autres journalistes... Pour l'amour de l'information, pour le plaisir de se montrer bien renseignés, nous livrons au public tous ces scandales, nous le familiarisons avec le crime, nous émoussons son sens moral; nous suggestionnons de faibles cervelles en frappant leur imagination par les mêmes redites.

C'est dans les suicides que nous racontons tous les jours dans nos journaux que de pauvres déséquilibrés trouvent l'idée de se détruire.

Il y a, à Paris, un syndicat des directeurs de journaux qui se réunissent chaque fois qu'il y a lieu d'implorer la pitié du public. Les uns prélèvent sur la recette deux pour cent comme indemnité en raison de la publicité qu'ils ont donnée à cette lamentation générale. Ne serait-il pas temps qu'un syndicats de directeurs prenne le souci de rendre la presse moins criminelle et de ne pas en faire un élément de démoralisation.

***

Pourquoi les Américains ont-ils attaqué Manille? — Dans son numéro du mois de mars le Bulletin commercial de New-York disait ceci: « la lutte pour l'influence en Chine se trouve circonscrite entre deux politiques; l'une insoucieuse de guerres territoriales, l'autre voulant des annexions de territoire et l'exclusivisme commercial. Les Etats-Unis devront promptement décider à laquelle de ces deux politiques ils entendent adhérer. »

Nul doute, maintenant, les Yankees ont fait leur choix.

Pour la deuxième fois, dans un congrès socialiste, on a entendu la question juive se poser. Les employés des chemins de fer qui tenaient la semaine dernière leurs assises, n'ont pas voulu voter l'exclusion générale des juif du syndicat; mais, ils ont voté l'exclusion partielle, puisqu'ils ont radié de leur association le citoyen Lévy... Vous verrez un jour que les socialistes seront plus antisémites que Drumont.

TROUBLES A BUDAPEST

Budapest, 2 mai.

On mande de Grosznbecskerek que des troubles ont éclaté dans la commune de Boka. La troupe et la gendarmerie y sont parties.

Des collisions se sont produites; il y a eu six tués et un grand nombre de blessés.

LA QUESTION DU PAIN CHER

Marseille, 2 mai.

M. Baret, président du conseil général, répond aujourd'hui à la lettre du maire de Marseille, qui lui avait demandé de convoquer le conseil général pour délibérer sur la question du pain cher.

M. Baret répond que la loi ne permet la convocation en session extraordinaire que par décret présidentiel ou encore sur la demande signée par les deux tiers des membres du conseil.

D'ailleurs, conclut-il, la commission départementale a reçu mission d'agir.

Le général Mansilla

SON OPINION SUR LA GUERRE HISPANO-AMERICAINE

Nous avons tenu à connaître l'opinion d'un éminent homme politique, militaire et écrivain de la République Argentine, émule du général Mitre, le général Lucio Mansilla sur la guerre hispano-américaine.

Aussi, nous nous sommes présentés chez lui, à l'Hôtel de la Grande-Bretagne et il nous a reçus avec une courtoisie exquise.

Le général Mansilla est un bel homme, figure martiale, énergique comme celle de son ami le général Turr, aux traits très réguliers, de haute taille, de grosses moustaches tombantes et une longue barbe blanche, regard vif, front large dénotant une grande intelligence.

Il parle admirablement le français, et presque sans accent, c'est du reste un polyglotte.

Malgré la victoire que les Américains ont remportée aux Philippines, le général Mansilla croit que la guerre sera plus longue qu'on ne présume, étant donnée la fierté castillane. Mais il ne se fait pas d'illusion sur le résultat définitif de la guerre, malgré toute la bravoure et l'héroïsme des Espagnols.

Le général Mansilla se préoccupe, avec juste raison, des conséquences de cette guerre, que l'Europe avait tout intérêt à éviter.

L'Europe, dit-il, s'est renfermée dans une neutralité stupide qui lui sera fatale.

« Cuba est au golfe du Mexique ce que Gibraltar est à la Méditerranée. Par suite de la possession de cette île, les Etats-Unis commanderont, sans conteste possible, la navigation de la mer des Antilles, ainsi que celle de prochain canal interocéanien.

Pour continuer des succès maritimes, auxquels ils auront pris goût, pour les étendre encore davantage, et surtout pour conserver les nouvelles acquisitions, en attendant qu'ils les augmentent, la constitution d'une flotte formidable sera décrétée par l'opinion publique américaine et mise à exécution par le gouvernement de Washington. Cette flotte sera l'ennemie de celle de l'Angleterre, malgré la race commune; elle boira à la même coupe que celle de l'Angleterre, et peut-être, un jour, volera-t-elle le vin de cette dernière, endormie par des concessions aux avantages légèrement illusoires. Elle sera l'ennemie acharnée de toutes les autres flottes européennes, en lesquelles elle verra des rivales. Elle permettra, cette flotte, de faire peser sur l'Amérique du Sud, plus lourdement encore qu'à l'heure actuelle, le poids de la domination que ne cesse d'exercer l'Amérique du Nord.

Bref, mon avis, en la circonstance, est que le désintéressement de l'Europe fait le jeu de l'Américain de l'avenir, c'est-à-dire de l'Américain du Nord, lequel va, par la suite, se montrer extraordinairement encombrant.

En un mot, la victoire des Etats-Unis constituera un danger réel pour l'Europe. Et moi, citoyen de la République Argentine, je dirai plus: elle sera pour l'Amérique du Sud un grand péril. »

Cependant le général Mansilla aperçoit quelques points noirs sur l'horizon des Yankees.

Il est d'avis que les Etats-Unis, lorsqu'ils seront devenus un colosse, subiront par une loi naturelle, fatale, le même sort que la Chine, que tous les vastes Empires, c'est-à-dire qu'ils se désagrégeront, se morcelleront et se transformeront en une fédération dans une confédération comme l'Allemagne.

Le général Mansilla nous a fait l'éloge de la soi-disant race latine, qui a civilisé le monde, enthousiaste, idéaliste, épris de justice, de droit, de liberté.

Le mot race latine, ajoute le général est un mot conventionnel.

Nous entendons par race latine tous les peuples qui ont reçu de Rome la même civilisation, qui ont communauté, de langage, d'aspirations, sinon de sang.

De même qu'il n'y a pas une race anglo-saxone aux Etats-Unis, attendu que les Américains du Nord sont un mélange de diverses races, c'est-à-dire d'Irlandais, qui sont d'origine celte, d'anglais, d'Européens.

Le général Mansilla croit que les Etats-Unis deviendront une grande puissance maritime. Ils ont besoin d'une flotte pour assurer des débouchés à l'excédent de leur production, qu'ils protègent par des droits douaniers prohibitifs. Ils ont élevé autour d'eux une véritable muraille de Chine.

C'est la logique des intérêts qui impose aux Etats-Unis une flotte puissante.

Ce sont eux qui feront le canal du Panama au détriment des intérêts européens.

En somme, conclut le sympathique général, l'Europe s'apercevra de la faute énorme qu'elle a commise à ne pas intervenir à Cuba.

C'est pour elle une défaite morale dont elle subira, tôt ou tard, les conséquences.

R. R.

Les élections en Algérie

Alger, 3 mai

Le *Télégramme* publie la profession de foi de M. Drumont qui rappelle sa déclaration précédente sur le caractère de sa candidature et fait l'historique de la *Libre Parole*.

M. Drumont attaque violemment les israélites et expose son programme déjà connu: abrogation du décret Crémieux; création agricole pour les colons, et non pour les politiciens, de caisses destinées à assurer le repos des travailleurs; régime humain qui permette à tous de gagner leur vie par le travail; toutes les questions subordonnées à la solution de la question juive.

M. Drumont ajoute: « Mon élection sera le triomphe de la vraie république que j'ai toujours défendue; de la république débarassée du joug des juifs; de la république française, c'est-à-dire de la république probe, tolérante et juste. »

La *Dépêche* publie la profession de foi de M. Mauguin, ancien sénateur, candidat dans la 2e circonscription d'Alger, qui se présente comme modéré.

M. Maugin dit: « L'Algérie est en pleine guerre civile; l'Algérie est antijuive; les Algériens l'étaient depuis longtemps, mais les tentatives du syndicat de trahison ont soulevé une formidable explosion qui remonte au décret Crémieux et qu'il faut retirer ou reviser. Le seul moyen est d'organiser un vaste pétitionnement. »

M. Mauguin prend l'engagement de faire donner satisfaction à l'opinion publique.

Çà et Là

Ridicules ou odieux

Nous lisons dans les *Novidades*:

Un journal belge définit d'une façon très judicieuse la posture dans laquelle se sont mis les Etats-Unis avec leurs fanfaronnades, leurs violences et leurs perfidies. « S'ils sont vaincus, ils se couvriront de ridicule, s'ils sont vainqueurs, ils se rendront odieux. » Et cela est exact.

Un chien de guerre

Une mission formée de deux délégués de l'empereur d'Allemagne est arrivée à Constantinople, avec le capitaine Morgen, attaché militaire, de retour de son voyage à Berlin. Ce dernier a amené au Sultan un chien de guerre envoyé par l'empereur Guillaume.

« Le Sultan a conféré des décorations aux membres de cette mission.

Camelot-cycliste

M. Bichebois nous communique la proclamation qu'il adresse aux électeurs du troisième arrondissement. Nos lecteurs nous sauront gré de leur en donner quelques passages. Le candidat s'adresse surtout aux cyclistes et aux camelots. Ecoutez!

CYCLISTES

Je me suis créé, parmi vous, des amitiés profondes, les sports ayant toujours été l'objet de toute ma sollicitude.

Je demande:

La suppression de la taxe sur les vélocipèdes.

L'amélioration des routes.

Des voies réservées aux vélos et automobiles.

CAMELOTS

Serrez les rangs autour de votre candidat pour lui donner la force et l'autorité voulue à défendre auprès des pouvoirs publics vos revendications depuis longtemps méconnues.

Au nom de l'égalité de chacun, de la liberté pour tous,

Je demande:

La suppression de la consigne au poste, qui est un abus de pouvoir;

Reconnaître camelot tout homme n'ayant pas de mauvais antécédents; suppression de la contravention;

Une patente assimilant le camelot aux commerçants.

Votre cause, camelots, je la prends en main pour la défendre au nom de la justice.

A travers les Journaux

La guerre hispano-américaine

M. Cornély, dans le *Figaro*:

« Dieu fasse même que, si jamais nous avions à retraverser des jours sombres, nous apprenions des Espagnols comment on résiste aux invasions et comment la foi religieuse la plus expansive et la foi nationale la plus ardente sont sœurs, ainsi que deux sœurs jumelles, dans le cœur du croyant! »

Le *Gaulois*:

« Ah! ces races latines! » En même temps que les politiciens espagnols rendent leur gouvernement responsable de ce que le goulet du port de Manille n'était pas pourvu de torpilles qui auraient empêché la flotte américaine de détruire leur flottille, nos politiciens, à nous, s'en prennent à leur gouvernement de la hausse du blé amenée par la guerre hispano-américaine.

Le *Rappel*:

Si la bataille navale qui va s'engager prochainement dans l'Atlantique devait avoir le même résultat, le sort de la guerre ne ferait plus l'ombre d'un doute.

L'Espagne pourrait continuer à lutter, mais elle lutterait comme nous avons lutté nous-même, après Sedan, — sans grand espoir, pour l'honneur.

L'*Intransigeant*:

En admettant que le gouvernement américain rende à la mère d'Alphonse XIII les îles Philippines, qu'il ne confisquera sans doute que provisoirement, il est à peu près certain que les Philippines, où la révolte grandit depuis si longtemps, profiteront de l'affaiblissement militaire et naval de leurs oppresseurs pour lever plus haut que jamais le drapeau insurrectionnel.

Est-il bien certain que les Etats-Unis renonceraient aux Philippines, s'ils en devenaient les maîtres? Nous voulons en douter.

Sur la hausse du blé

Le *Soleil*, M. de Kérohant:

Une spéculation sans scrupules a pu propulser ou provoquer une hausse artificielle des prix du blé et des farines pour obtenir, par une pression sur l'opinion publique et sur le gouvernement, la suppression du droit de sept francs et ramasser des millions en inondant notre marché de blés étrangers, au grand détriment des intérêts de l'agriculture française. Il ne faudrait pas, sans que la nécessité en soit démontrée, favoriser de pareilles manœuvres en supprimant brusquement le droit protecteur.

M. Clemenceau dans l'*Aurore*:

« Les départements protectionnistes eux-mêmes ont jeté le cri d'alarme. Leur voix sera entendue. Il ne faudrait pas d'émeute du pain en période électorale. Gavez-vous bien vite, bons électeurs. Vous aurez un jeûne de quatre ans pour digérer. »

M. Clémenceau serait aux gages des accapareurs qu'il ne dirait pas mieux.

JOURNAUX DU SOIR

L'*Univers*: M. Eugène Tavernier fait de très justes observations au sujet des « évadés » du catholicisme qui entrent dans le protestantisme. Sa conclusion est très vraie:

Ce ne sont pas ces intrigants d' « évadés » qui reconstitueront le protestantisme puisqu'on ne fait rien de positif avec des renégats et puisque déjà les croyants souhaitent de les mettre à la porte.

La *Croix*:

Les révolutionnaires ne voient pas le coup de Bourse qui mettrait des millions dans la poche des spéculateurs occupés, pendant la durée de la suppression, ou, pour parler plus exactement, de la suspension des tarifs, à inonder notre marché de blés étrangers au détriment de l'agriculture nationale?

NOUVELLES DE ROME

LES MESSES POUR L'ÉGLISE DE SAINT-JOACHIM

Une circulaire du cardinal-vicaire annonce que les obligations arriérées sont désormais couvertes par les souscriptions volontaires. Le cardinal rend un chaleureux hommage à la charité des catholiques.

FEUILLETON DU 5 MAI

ROMAN DE PROVINCE

par

Mlle Marie POITEVI

XXV

La jeune fille, affaissée sur son prie-dieu, pleurait, la tête cachée dans ses mains. Raymond eut un mouvement pour se précipiter vers elle, et sa main heurta une table légère qu'il n'avait pas vue.

Au bruit que fit le meuble en tombant, Angèle se releva d'un bond, et s'avançant vers la porte.

— Qui est là, fit-elle d'une voix brève.

Il n'eut pas le temps de répondre. Elle l'avait reconnu.

— Vous! c'est vous, s'écria-t-elle.

Et lui saisissant la main avec une énergie désespérée:

— Oh! mon ami... sauvez-moi de ce mariage!... Sauvez-moi d'elle.

Puis, plus bas, avec un frisson:

— De lui!... Ah! si vous saviez!...

En quelques mots elle lui raconta la conversation qu'elle avait surprise. Puis elle reprit d'une voix entrecoupée:

— J'avais bien deviné, moi, que cet homme était un fourbe. Mais je ne veux plus le revoir... J'ai trop souffert! Chaque fois que sa main serrait la mienne, il me semblait que son étreinte me retirait lentement quelque parcelle de vie... Je sais qu'il y va de ma réputation et de ma fortune... Mais, quels que soient les sacrifices auxquels je doive me résoudre, rien ne me coûtera pour me dégager.

— Rien? lui demanda Raymond avec un accent étrange.

— Non, rien... Personne n'a le droit de me protéger... elle l'a dit, je le sais, mais...

— Moi, si vous le voulez, ma chère Angèle, dit-il presque humblement. Consentez à devenir ma femme...

Son émotion fut si violente qu'elle ne trouva pas d'abord la force de répondre.

Alors, il reprit avec amertume:

— Ah! je comprends, ce passé terrible qu'on a fait peser sur moi vous effraie. Mais, je vous en supplie, ayez confiance en moi. Si vous saviez combien ma tendresse pour vous est profonde et dévouée. Vous serez maîtresse de votre vie. Pour moi, je ne réclame que le droit de vous protéger... La joie de vivre toujours auprès de vous... et...

La main d'Angèle se posa sur son bras, et souriant à travers ses larmes:

— Mais, mon ami, où serait le sacrifice? dit elle avec une expression qui le rendit fou de bonheur.

— Ange! murmura-t-il d'une voix tremblante en couvrant sa main de baisers. C'est donc vrai ce que j'avais parfois, malgré moi, espéré... Vous m'aim...

Angèle, rougissante, lui mit vivement la main sur les lèvres.

A ce moment, on entendit dans le vestibule la voix de Mme Théray.

— Voici ma mère, dit-elle. Venez.

. . . .

Le lendemain, vers dix heures, comme Mme Sophie terminait sa toilette, Julie vint la prévenir qu'on la demandait au salon.

— Mme Théray ou Mlle Angèle? demanda la mère d'Emile.

— Madame et Mademoiselle sont allées à l'église avec les enfants, répondit la femme de chambre. C'est M. Mercier qui désire parler à Madame.

— C'est bien, je descends, répondit Mme Dronchard.

A la porte du salon elle rencontra Ambroisine.

— Comment! Toi, déjà? fit-elle avec ironie.

— Je ne suis venue que sur la prière de Mme Théray, répondit nettement Ambroisine.

— Tiens! Tiens! qu'est-ce qui se passe donc alors? murmura Mme Dronchard en entrant dans le salon.

Emile y était déjà. Avant qu'il ait pu échanger un mot avec sa mère, M. Mercier arrivait à son tour.

Emile, en le voyant, fronça les sourcils mais affectant le plus grand calme, il s'avança avec empressement, la main tendue vers le parrain d'Angèle. Celui-ci ne parut pas s'être aperçu de son geste, et, s'adressant à Ambroisine, il lui dit cordialement.

— Je vous remercie au nom de Mme Théray comme au mien, d'avoir bien voulu répondre à notre appel, Mademoiselle; en voici la raison: hier, Angèle a entendu par hasard la conversation que vous avez eue avec Madame... (Et il désigna Mme Sophie qui resta impassible sous le regard inquisiteur de son fils) et elle a cru pouvoir nous affirmer que, si cela était nécessaire, vous seriez prête à vous porter garant de sa véracité.

— Ah! la pauvre mignonne!... Oh! oui, de tout mon cœur! s'écria Ambroisine.

— Merci, reprit M. Mercier en lui serrant la main.

Puis, se tournant vers Emile, et d'un ton sévère:

— Quand vous vous êtes adressé à moi pour que j'intervinsse auprès de ma filleule, Monsieur, croyez-vous que je l'eusse fait si je n'avais été convaincu de votre sincérité?

— Non, répondit Emile qui semblait réfléchir.

— Eh bien, confiant en votre loyauté, c'est moi qui ai arraché son consentement à ma filleule. Or, ces promesses, qui seules l'ont décidée à vous épouser, vous étiez résolu à n'en tenir aucune. Votre mère l'a avoué formellement et...

— Suis-je responsable de bavardages auxquels je n'assistais même pas? interrompit Emile en jetant à sa mère un regard terrible.

— C'est cela, mon fils... jette-moi par-dessus bord, fit ironiquement Mme Sophie.

— Cela ne servirait à rien, répliqua sèchement M. Mercier en regardant le jeune homme en face, car si la responsabilité des paroles appartient à votre mère, celle des actes est bien à vous et j'ai eu ce matin entre les mains, signé de votre nom, le devis de la maison que vous avez louée.

— Eh bien, qu'est-ce que cela prouve? fit Emile avec aplomb. Je voulais y transporter l'étude qui est ici beaucoup trop loin du tribunal. Mais je n'avais aucunement l'intention de faire quitter à ma femme la maison de sa mère.

— Vous croyez donc que je n'ai pas lu le devis jusqu'au bout, s'écria M. Mercier avec mépris? Et les observations que vous faites pour votre appartement privé, les comptez-vous pour rien?

— Alors... c'est une rupture que vous voulez, demanda Emile en cédant tout à coup à un accès de rage. Mais que Mlle Théray y prenne garde! Deux mariages rompus en quelques mois, c'est scabreux pour une jeune fille.

— Misérable, fit M. Mercier indigné. Celui qui oserait mal parler de ma filleule aurait à en répondre à moi.

— Un adversaire de soixante ans. Ah! ah, c'est peu dangereux, riposta insolemment Emile.

— Vous en faut-il un plus jeune, maître Dronchard, dit la voix grave de M. Deforie, entré inaperçu pendant la discussion.

— Ah! murmura Emile. Voilà ce que j'attendais...

Puis avec un air insultant:

— C'est en qualité de futur mari, sans doute, que vous prétendez défendre Mlle Théray, monsieur, demanda-t-il.

— Vous l'avez dit, répondit Raymond d'une voix ferme.

— Eh bien, voilà ma réponse...

Et, cédant à sa haine, Emile allait se précipiter la main levée sur son adversaire, quand sa mère lui retint le bras.

— Grand fou, dit-elle, tu as risqué une partie chanceuse, tu l'as perdue... Mais tu jouais à qui perd gagne. Tu n'épouseras pas la femme que tu détestes. Mais l'étude, on ne peut pas te l'enlever.

— Oui, mais il la paiera, dit M. Mercier avec intention.

— Bah! c'est affaire à mes clients, répondit avec forfanterie Emile qui, haussant les épaules, sortit suivi de sa mère.

. . . .

Le mariage d'Angèle eut lieu quatre mois plus tard, dès que les travaux du pseudo-hôtel furent terminés, car M. Deforie ne voulait pas que sa jeune femme vînt habiter son hôtel de Verneuil.

(A suivre.)